



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision 29-févr.-2016

Version 2

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

**Nom du produit** PC 09227 REAR WINDOW DEFOGGER REPAIR KIT PART 2

### Autres moyens d'identification

**Code du produit** 390144C

**Synonymes** Aucun(e)

### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

**Utilisation recommandée** Revêtement

**Utilisations déconseillées** Aucune information disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fabriqué et distribué par:

ITW Permatex  
6875 Parkland Blvd.  
Solon, OH 44139 USA

#### Peuvent également être distribués par:

ITW Permatex Canada  
35 Brownridge Road, Unit 1  
Halton Hills, ON Canada L7G 0C6  
Telephone: (800) 924-6994

**Numéro de téléphone de l'entreprise** 1-87-Permatex  
(877) 376-2839

**Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24** Chem-Tel: 800-255-3924  
International Emergency:  
00+1+ 813-248-0585  
Contract Number: MIS0003453

**Adresse e-mail** mail@permatex.com

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

#### **Statut réglementaire selon l'OSHA**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Liquides inflammables	Catégorie 2

### Éléments d'étiquetage

#### **Instructions en cas d'urgence**

#### **Danger**

Provoque une sévère irritation des yeux  
Peut provoquer somnolence ou vertiges  
Liquide et vapeurs très inflammables



Aspect Cuivre

État physique Liquide

Odeur Alcool

#### Conseils de prudence - Prévention

Utiliser l'équipement de protection individuel requis  
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
Porter un appareil de protection des yeux/du visage  
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception  
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles  
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques  
Tenir au frais

#### Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

En cas d'incendie : Utiliser du CO<sub>2</sub>, un agent chimique sec ou une mousse pour l'extinction

#### Mentions de mise en garde - Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

#### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

#### Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

#### Autres informations

- Sans objet

Toxicité aiguë inconnue

6.02 % du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### substance

Nom chimique	Numéro CAS	% massique	Secret industriel
argent	7440-22-4	30 - 60	*
acétate-d'éthyle	141-78-6	10 - 30	*
éthanol	64-17-5	10 - 30	*
acétate-de-2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	7 - 13	*

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

## 4. PREMIERS SECOURS

### Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Consulter un médecin en cas de malaise.
<b>Contact oculaire</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Inhalation</b>	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	EN CAS D'INGESTION. NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
<b>Protection individuelle du personnel de premiers secours</b>	Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Voir la section 2 pour plus d'informations.

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Note au médecin** Traiter les symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Agent chimique sec, Mousse

### Moyens d'extinction appropriés

Aucun(e).

### Dangers spécifiques dus au produit chimique

Facilement inflammable. Peut s'enflammer par exposition à la chaleur, aux étincelles ou aux flammes.

### Données d'explosion

**Sensibilité aux chocs mécaniques** Aucun(e).

**Sensibilité aux décharges statiques** Aucun(e).

### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** En cas d'incendie: obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éliminer les sources d'ignition.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**Méthodes de nettoyage** Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Mettre en place une ventilation adaptée. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

**Prévention des dangers secondaires** Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions de conservation** Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique).

**Matières incompatibles** Agents comburants forts, Peroxydes, Acides, Bases

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Paramètres de contrôle**

**Directives pour l'exposition**

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH
argent 7440-22-4	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> dust and fume	TWA: 0.01 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 0.01 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 10 mg/m <sup>3</sup> dust TWA: 0.01 mg/m <sup>3</sup> dust
acétate-d'éthyle 141-78-6	TWA: 400 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 1400 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 1400 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 2000 ppm TWA: 400 ppm TWA: 1400 mg/m <sup>3</sup>
éthanol 64-17-5	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 1000 ppm (vacated) TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 3300 ppm TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup>

NIOSH IDLH *Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie*

**Autres informations** Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant, aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

**Contrôles techniques appropriés**

**Contrôles techniques** Douches  
Rince-oeils  
Systèmes de ventilation

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter des gants de protections en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.
<b>Protection respiratoire</b>	Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.
<b>Remarques générales en matière d'hygiène</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	Cuivre
<b>Odeur</b>	Alcool
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>
<b>pH</b>	Aucune information disponible
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucune information disponible
<b>Point / intervalle d'ébullition</b>	> 38 °C / >100 °F
<b>Point d'éclair</b>	-10 °C / 14 °F
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune information disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune information disponible
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	
<b>Limite supérieure d'inflammabilité:</b>	11.0%
<b>Limite inférieure d'inflammabilité:</b>	2.2%
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune information disponible
<b>Densité de vapeur</b>	>1
<b>Densité relative</b>	1.48
<b>Hydrosolubilité</b>	Partiellement soluble
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune information disponible
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune information disponible
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune information disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucune information disponible
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune information disponible
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune information disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune information disponible

### Remarques • Méthode

Test en vase clos Tag Closed Cup

Air = 1

### Autres informations

<b>Point de ramollissement</b>	Aucune information disponible
<b>Masse molaire</b>	Aucune information disponible
<b>Teneur en COV (%)</b>	49.8%
<b>Densité</b>	Aucune information disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucune information disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Aucune donnée disponible

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées

**Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

**Conditions à éviter**

Chaleur, flammes et étincelles.

**Matières incompatibles**

Agents comburants forts, Peroxydes, Acides, Bases

**Produits dangereux résultant de la décomposition**

Oxydes de carbone

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Inhalation</b>	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>Contact oculaire</b>	En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite.
<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
argent 7440-22-4	> 2000 mg/kg ( Rat )	-	-
acétate-d'éthyle 141-78-6	= 5620 mg/kg ( Rat )	> 18000 mg/kg ( Rabbit ) > 20 mL/kg ( Rabbit )	-
éthanol 64-17-5	= 7060 mg/kg ( Rat )	-	= 124.7 mg/L ( Rat ) 4 h
acétate-de-2-méthoxy-1-méthyléthyl e 108-65-6	= 8532 mg/kg ( Rat )	> 5 g/kg ( Rabbit )	-

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** Aucune information disponible.

**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Sensibilisation** Aucune information disponible.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucune information disponible.

**Cancérogénicité** Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
éthanol 64-17-5	A3	Group 1	Known	X

ACGIH (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

A3 - Cancérogène pour l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'Homme

Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

Connu - Cancérogène connu

OSHA (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis)

X - Présent

**Toxicité chronique** Peut entraîner des effets indésirables sur la moelle osseuse et le système hématopoïétique. Peut entraîner des effets indésirables sur le foie. Contient un produit

**Effets sur certains organes cibles** toxique pour la reproduction connu ou soupçonné.  
Vessie, Sang, Système nerveux central, Yeux, Rein, Foie, Cloison nasale, Appareil reproducteur, Système respiratoire, Peau.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH .

ETAmél (voie orale) 3458 mg/kg  
ETAmél (voie cutanée) 30407 mg/kg  
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)  
) 706.9 mg/l

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

8.46 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
argent 7440-22-4	-	0.0062: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 0.00155 - 0.00293: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 0.064: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	0.00024: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static
acétate-d'éthyle 141-78-6	3300: 48 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	220 - 250: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 352 - 500: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 484: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through	560: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static
éthanol 64-17-5	-	12.0 - 16.0: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 static 100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 13400 - 15100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	9268 - 14221: 48 h Daphnia magna mg/L LC50 10800: 24 h Daphnia magna mg/L EC50 2: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static
acétate-de-2-méthoxy-1-méthyléthyle 108-65-6	-	161: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	500: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

### Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### Bioaccumulation

Aucune information disponible.

### Mobilité

Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
acétate-d'éthyle 141-78-6	0.6
éthanol 64-17-5	-0.32
acétate-de-2-méthoxy-1-méthyléthyle 108-65-6	0.43

### Autres effets néfastes

Aucune information disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

**Élimination des déchets** Cette matière telle que livrée est un déchet dangereux aux États-Unis selon les réglementations fédérales (40 CFR 261).

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser le récipient.

**Numéro de déchet EPA, États-Unis** D001

Nom chimique	RCRA	RCRA - Critères de classement	RCRA - Déchets de série D	RCRA - Déchets de série U
argent 7440-22-4	-	Included in waste stream: F039	5.0 mg/L regulatory level	-
acétate-d'éthyle 141-78-6	-	Included in waste stream: F039	-	U112

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis
argent 7440-22-4	Toxic
acétate-d'éthyle 141-78-6	Toxic Ignitable
éthanol 64-17-5	Toxic Ignitable

#### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

##### DOT, États-Unis

**ONU/n° d'identification** UN 1993  
**Nom d'expédition** Combustible liquide, n.o.s, (Acétate d'éthyle, Éthanol), Quantité limitée (LQ)  
**Classe de danger** 3  
**Groupe d'emballage** II

##### IATA

**ONU/n° d'identification** ID 8000  
**Nom d'expédition** Bien de consommation, Quantité limitée (LQ)  
**Classe de danger** 9

##### IMDG

**ONU/n° d'identification** UN 1993  
**Nom d'expédition** Combustible liquide, n.o.s, (Acétate d'éthyle, Éthanol), Quantité limitée (LQ)  
**Classe de danger** 3  
**Groupe d'emballage** II  
**N° d'urgence** F-E, S-E

#### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

##### Inventaires internationaux

**TSCA** Est conforme  
**DSL/NDSL** Est conforme  
**EINECS/ELINCS** Non répertorié.  
**ENCS** Est conforme  
**IECSC** Est conforme  
**KECL** Est conforme  
**PICCS** Est conforme  
**AICS (Australie)** Est conforme

##### Légende :

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques

modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

### Réglementations fédérales des États-Unis

#### **SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
argent - 7440-22-4	1.0

#### Catégories de danger selon SARA

##### **311/312, États-Unis**

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Danger d'incendie	Oui
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	Non

#### CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
argent 7440-22-4	-	X	X	-

#### CERCLA

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à déclarer	CERCLA/SARA (États-Unis), quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ), États-Unis
argent 7440-22-4	1000 lb 1 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ RQ 1 lb final RQ RQ 0.454 kg final RQ
acétate-d'éthyle 141-78-6	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

### Réglementations étatiques des États-Unis

#### **Proposition californienne 65**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique	Proposition californienne 65
éthanol - 64-17-5	Carcinogen Developmental
4,4'-[(3,3'-dichloro[1,1'-biphényl]-4,4'-diyl)bis(azo)]bis[2,4-dihydro-5-méthyl-2-phényl-3H-pyrazole-3-one] - 3520-72-7	Carcinogen

### Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
argent 7440-22-4	X	X	X

acétate-d'éthyle 141-78-6	X	X	X
éthanol 64-17-5	X	X	X

**EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette**

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide Sans objet

**Classe de danger SIMDUT**

B2 - Liquide inflammable, D2B - Matières toxiques

**16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION**

<b>NFPA</b>	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 3	Instabilité 0	-
<b>HMIS</b>	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 3	Dangers physiques 0	Protection individuelle B

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)  
HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 29-févr.-2016

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**